

Découverte et Appel à prospection

« Rainette gracile australienne »

Communiqué du 18 juillet 2019

Plusieurs signalements de la grenouille arboricole appelée « Rainette gracile » (*Litoria gracilenta*) ont été effectués dans le secteur de **Vavouto**, au sud du village de **Voh** et **3 spécimens ont été capturés jusqu'à aujourd'hui**.

Suite à l'observation de 4 à 5 petites rainettes de couleur verte, sur le parking extérieur du complexe industriel de Vavouto, la cellule de veille du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) a lancé et coordonné à partir du 22 juin 2019 une prospection active en collaboration avec la province Nord, le SIVAP (Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire) et la société KNS (Koniambo Nickel SAS). Un premier spécimen a été capturé sur le parking le 25 juin et deux autres le 2 juillet.

Une prospection active et une sensibilisation du personnel de KNS ont été réalisées par la société minière. Le CEN a également mené une enquête et une information (voir [fiche alerte](#)) dans la zone industrielle de Vavouto et dans le village de Voh qui ont révélés d'autres observations faites **en début d'année**, sans capture de spécimens.

Il s'agit d'une **rainette introduite, jusqu'alors non recensée en Nouvelle-Calédonie**. La contribution du MNHN (Muséum national d'Histoire naturelle), de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et d'une spécialiste du Muséum de Sydney a permis l'identification de la Rainette gracile (*Litoria gracilenta*) qui devrait être confirmée par analyse génétique.

Cette **espèce de petite taille (moins de 4,5 cm de long), inoffensive pour l'Homme**, est endémique à la côte Est de l'Australie et peut être abondante en zone habitée, comme à Sydney. Elle est plus petite, plus arboricole et plus tolérante à la sécheresse que sa cousine australienne, la Rainette verte et dorée (*Litoria aurea*) déjà établie sur le territoire probablement depuis la fin du XIX^{ème} siècle (voir [fiche alerte](#)). Du fait de sa petite taille et de son activité nocturne, elle est difficile à localiser et peut être facilement et involontairement transportée, notamment sur des fruits, des légumes et des coupes de végétation.



En Nouvelle-Calédonie, la Rainette gracile est exotique et pourrait se révéler **envahissante**. En conséquence, par précaution, il est important de **signaler, capturer et éliminer tout nouvel individu** pour éviter qu'elle ne s'installe.

Il est donc prévu de poursuivre la prospection active dans le secteur de Vavouto, notamment en période de reproduction (saison chaude et humide), pendant laquelle les mâles chantent généralement après les épisodes pluvieux (écoutez le [chant nuptial](#)).

Par ailleurs, **chacun est invité à :**

- **signaler au plus vite tout spécimen ou observation suspecte** au numéro d'alerte du CEN (**75 30 69**)
- si possible le **capturer** et le **remettre au CEN**.

A ce jour, aucun élément avéré ne permet de déterminer par quelle voie l'animal est arrivé en Nouvelle-Calédonie.

Documents accessibles :

[Fiche alerte](#)

[Chant nuptial du mâle](#)

[Photos](#)

Contacts :



- **Conservatoire d'espaces naturels** – Pôle Espèces Envahissantes : 44 16 86 - 44 14 23



PROVINCE NORD

- **Province Nord** – DDEE : 47 72 39



Brigade des Gardes Nature Centre : 76 64 74 - 75 88 73



- **Koniambo Nickel SAS** – Service Environnement